

Assemblée générale ordinaire de l'Amopa Suisse

Hôtel Starling, Lausanne – samedi 28 avril 2012

0. Présences (voir liste)

13 membres présents + membres du Comité

Excusés : Mmes et MM. le syndic de Lausanne, Decosterd, responsable de la communication à la Ville de Lausanne, Son Excellence Alain Catta, Ambassadeur de France à Berne, Crouail, Tarpinian, Passer, membre du Comité de l'AMOPA

Al, D'Auria, Ceffal, de Montmollin, Egloff, Hildebrand, Houchangnia, Oliviero, Raffenel, Schaller, Sidjansky, Siegwart, Sperisen, Starobinski, Vincent, Zimmerli.

* * *

Ordre du jour de l'Assemblée 2012

1. Mots de bienvenue du Président **Patrick Cantor**
2. Désignation d'un/e secrétaire de séance
3. Allocutions de
Madame **Isabelle Aubert**, Directrice Générale du site EPFL
Monsieur **Michel Tarpinian**, Attaché culturel,
Ambassade de France en Suisse
4. Rapport du Président
Rapport trésorerie
Rapport des vérificateurs des comptes
5. Discussion et approbation des rapports
6. Cotisations
7. Recomposition du comité, élections
8. Distinction
9. Présentation de la Table ronde du 9 novembre 2012
à Berne par Monsieur **Georges Maeder**
10. Divers

* * *

1. Mots de bienvenue du Président Patrick Cantor

Ouverture de la partie officielle à 10h15 par M. Patrick Cantor, président de l'Amopa-Suisse. Le président salue la présence de Mme Isabelle Aubert, Directrice générale du site de l'EPFL, et de M. Francis-Luc Perret.

Il remercie la Ville de Lausanne qui offre l'apéritif.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

M. C. Berger est désigné.

3. Présentations de Mme I. Aubert et de M. F.-L. Perret

Mme I. Aubert fait une brillante présentation du site de l'EPFL et en particulier des projets en route. Le nombre d'étudiant-e-s sur le campus croit de 8% par an ; on atteint aujourd'hui le chiffre de 14'000 personnes, ce qui, avec les étudiants de l'Université de Lausanne, constitue la deuxième ville du canton après le chef-lieu ! (30'000 personnes). Elle rappelle que le campus a été construit en 1969 et 1970.

Le Starling Hôtel (4 étoiles) a été inauguré le 12 avril 2010. Il permet notamment aux visiteurs ou invités de l'EPFL de se loger dans un cadre pratique et accueillant, directement sur le site de l'EPFL.

Une organisation à disposition des étudiants « Les Estudiantines » permet à ceux-ci de trouver un logement sur le campus.

Le grand projet particulièrement présenté par Mme I. Aubert est celui d'un nouveau Centre de Congrès, unique au monde par la technologie utilisée notamment pour la modularité des salles de conférences.

Le chantier, devisé à MCHF 225, s'est ouvert le 10 janvier 2010. Le Centre pourra accueillir 3000 personnes dans sa plus grande salle. 516 nouveaux logements sont prévus sur le site, ainsi qu'une galerie marchande.

Grâce à une technique révolutionnaire développée au Canada, les salles du nouveau centre peuvent se transformer et se réunir ou se séparer en vingt minutes, passant par exemple d'un auditoire géant à plusieurs salles plus petites.

L'ensemble du campus s'étend sur 65 ha.

4. Rapport du président

Rapport trésorerie

Rapport des vérificateurs des comptes

Rapport du président

M. P. Cantor se réjouit des nombreuses activités proposées par l'AMOPA en 2011 ou dans lesquelles une présence de l'AMOPA a pu se concrétiser. Il cite en particulier la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie 2011 avec des manifestations notamment au Tessin dont il salue le dynamisme des membres amopaliens.

Exposition au Tessin, présences à Berne, table ronde à la Maison des cantons, etc. ont encore prouvé que les actions de l'AMOPA de Suisse constituent une réalité.

Le président relève encore et salue le nouveau site internet de l'association (www.amopa-suisse.ch).

Décorations

M. P. Cantor lance un appel à proposition pour de nouvelles décorations en rappelant qu'une parité de candidatures féminines et masculines est souhaitée.

P. Cantor termine son rapport en remerciant les membres du comité pour leur engagement.

Rapport trésorerie

La situation de l'association est saine financièrement. Le solde au 31 décembre 2011 fait apparaître un montant de CHF 18'290.80 réparti ainsi :

- CHF 6'580.95 pour la gestion courante
- CHF 11'709.85 pour les activités culturelles

Rapport des vérificateurs de comptes

M. G. Maeder présente le rapport des vérificateurs (MM. G. Maeder, R. Siegwart). Il relève l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée de les accepter et de donner décharge au caissier et au comité.

5. Discussion et approbation des rapports

Prix Leuba : suite à une question de M. Jean Guinand, il est décidé de donner mandat au comité de reviser au mieux le règlement du Prix Leuba et de l'adapter à la situation actuelle tout en respectant l'esprit de son fondateur.

Madame Girod est prête à aider le comité dans la promotion de textes – Elle signale ainsi le concours « Ecrivain d'un jour ».

Georges Maeder pense également au prix des jeunes auteurs.

Les rapports sont adoptés.

Cotisations : M. H. Moser présente le difficile dossier des relations avec le siège de l'AMOPA à Paris et notamment la question des contributions à verser. Il rappelle que la cotisation actuelle des membres (CHF 50) permet de payer l'abonnement à la revue de l'AMOPA (nouveau : CHF 30, anc. 25). Une contribution à laquelle l'AMOPA Suisse « a échappé » jusqu'à aujourd'hui, doit, selon les nouveaux statuts de l'AMOPA, être versée au siège central. Cette nouvelle disposition adoptée au Congrès de Toulouse en 2011 menace le financement des activités de l'AMOPA-Suisse. Des entretiens ont ainsi eu lieu avec les représentants de l'Ambassade de France, MM. Crouail et Tarpinian, qui partagent sur le fond la position du comité de l'AMOPA, à savoir qu'il ne faut pas accepter cette situation nouvelle sans négocier un arrangement plus réaliste. Une séance des sections étrangères organisée le 25 mai 2012 à Colmar dans le cadre du Congrès 2012 permettra de clarifier les positions. MM. C. Berger et L. Passer y représenteront l'AMOPA-Suisse.

L'assemblée décide de maintenir les cotisations 2012 à CHF 50.

6. Recomposition du comité et élection

Démission du comité : MM. Patrick Cantor, Armand D'Auria

Postes vacants : président de l'association, trésorier de l'Association ;
Elisabeth Kleiner reprend ad interim la trésorerie.

Sont réélus au comité : Henri Moser, Christian Berger, Elisabeth Kleiner, Laurent Passer

Les réviseurs aux comptes : Georges Maeder et Rolf Siegwart sont reconduits dans leur fonction.

Un appel est lancé afin que le comité puisse présenter des candidatures pour les fonctions précitées lors de l'assemblée 2013.

L'Assemblée désigne M. Henri Moser président ad interim.

Président d'Honneur

M. P Cantor est nommé Président d'honneur de l'AMOPA. Un hommage lui est rendu par l'assemblée et un diplôme lui est solennellement remis par le vice-président. Monsieur Cantor est applaudi par les membres présents.

7. Présentation de la table ronde du 9 novembre 2012 à Berne

M. G. Maeder présente la table ronde qui se tiendra le 9 novembre 2012 à la Maison des Cantons à Berne. Elle s'intégrera dans le cadre d'un stage de formation continue, mis sur pied par le Centre suisse de formation continue des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS) et l'Institut fédéral des hautes études en formation (IFFP), et qui traitera de littérature (J.-J. Rousseau, B. Cendrars).

Des intervenants suisses, belges et africains sont notamment prévus : Daniel Magetti, Jean Bonfane, Laurent Moosen.

8. Divers

Néant.